

La précarité n'est pas qu'un sentiment !

Après avoir étudié le rapport d'[enquête](#) sur les conditions de travail du corps intermédiaire (CCER) à l'Université de Genève, le comité UNIGE du syndicat SIT tient à souligner les principaux facteurs de la précarité du corps intermédiaire. Avec un taux d'activité médian de seulement 45% sur toute l'Université et un âge moyen de 35 ans, c'est un corps engagé souvent sur :

- des contrats de durée déterminée, renouvelés d'année en année, et des temps partiels très réduits (chargé-e-s de cours et chargé-e-s d'enseignement) ;
- des suppléances.

Les personnes ayant témoigné d'un sentiment de précarité dans cette enquête ont autour de 40 ans et ont enchaîné plusieurs contrats de durée déterminée dans un système académique qui use de la sorte les collaborateurs et collaboratrices dans la durée, entraînant une incertitude constante de l'avenir professionnel.

Face à un suivi RH s'avérant parfois insatisfaisant en matière d'application du droit du travail mais également dans la progression professionnelle des collaborateurs et collaboratrices, le corps intermédiaire se trouve dans une situation de précarité structurelle qui est loin de n'être qu'un sentiment.

A cela s'ajoute un fort taux de harcèlement mis en évidence par l'enquête, qui fragilise davantage le corps intermédiaire.

A l'issue des résultats de l'enquête sur les conditions de travail du corps intermédiaire, le comité UNIGE du syndicat SIT saisit cette occasion décisive et invite le corps intermédiaire à le rejoindre dans ses réflexions et actions pour renforcer la voix du CCER dans le changement annoncé par le Rectorat. Nous souhaitons insister sur certains axes tels que la stabilisation des postes, le respect du droit du travail, la transformation de la culture académique, la promotion d'un environnement de travail égalitaire et non discriminant.

Internalisation du personnel des cafétérias, la lutte se poursuit

Opposé à toute sous-traitance, le syndicat SIT s'engage à l'Université pour l'internalisation du personnel du [nettoyage](#) et des [cafeterias](#) et pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

On peut souligner une première victoire : l'Assemblée de l'Université a [approuvé](#) une [motion](#) en faveur de l'internalisation des cafétérias universitaires à moyen-terme. Rejoignez le groupe de travail « Internalisation » du SIT et retrouvez les arguments pour l'internationalisation de ce service : [Cliquez ici](#)

Soutien individuel et collectif au personnel de l'UNIGE

Pour des questions et des renseignements liés à vos conditions de travail, vous pouvez venir lors d'une permanence syndicale du SIT, sans rendez-vous les mardis matin (9h-12h) et mercredis après-midi (14h-17h). Adresse : 16 rue des Chaudronniers, 1204 (en Vieille Ville, à côté de la Promenade St-Antoine). La confidentialité de vos démarches est garantie.

Si vous êtes déjà membre, vous pouvez directement prendre rendez-vous du lundi au vendredi avec Clara Barrelet, secrétaire syndicale en charge de ce secteur.

Rejoignez le [syndicat SIT](#)

L'action syndicale est indispensable pour améliorer les conditions de travail des salarié-e-s et défendre leurs droits. Si vous n'êtes pas encore membre d'un syndicat, [rejoignez-nous](#). Attaché à des services publics de qualité, le SIT défend l'Université tant comme lieu de travail que comme lieu d'apprentissage.